

# Comité de programmation du Pays de Saintonge Romane

## Compte-rendu du comité de programmation du 4 octobre 2016

***Etaient présents, Mesdames et Messieurs les membres du comité de programmation :***

### **Membres Publics**

BARREAUD Sylvain, Président du GAL et Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge	Titulaire
CLASSIQUE Jean-Claude, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes	Titulaire
De MINIAC Daniel, Maire de La Clisse	Suppléant
GRENON Jean-Claude, Président du Pays de Saintonge Romane	titulaire
MARGAT Alain, Maire de Corme-Royal	Titulaire
MASSIAS Yves, Maire de Jazennes	Titulaire
MORDANT Jean-Pierre, Conseiller municipal à Gémozac	Titulaire

### **Membres Privés**

BOITARD Yannig, Animateur commercial Brunet Drouillac	Titulaire
CLAVEL Anne, Artiste Plasticienne	Titulaire
COASSIN Gérard, Vice-président du CESER Poitou-Charentes	Suppléant
CROC Pascale, Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
DAUTRY-AUTIN Eva-Maria, Coordinatrice générale de l'Association TERDEV	Titulaire
HOUBRON Pascal, Directeur de l'Office de Tourisme Saintes & la Saintonge	Titulaire
RIALLAND Valérie, Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
ROBERT Vincent, Directeur de l'APMAC	Titulaire
ROUAUD Michel, Président de l'Association St Fiacre	Titulaire

***Etaient présents, Mesdames et Messieurs :***

BERGONZONI Véronique, Directrice-adjointe du Pays de Saintonge Romane et Directrice de l'Abbaye de Trizay  
 DEAU Delphine, Animatrice et gestionnaire LEADER  
 HUTTEAU Chantal, Animatrice LEADER  
 JULLIEN Laëtitia, Gestion FEADER, développement local des territoires ruraux & programme LEADER, DDTM 17

**Secrétaire de séance :** Michel ROUAUD

**Nombre de votants :** 16 membres. Le comité est représenté ce jour par 7 membres publics et 9 membres privés, il respecte le double quorum et peut délibérer réglementairement.

Les membres du comité valident à l'unanimité le compte-rendu du comité du 28 juin 2016 (16 voix).

Sylvain BARREAUD, Président du comité de programmation et du GAL du Pays de Saintonge Romane, propose aux membres du comité de modifier le taux d'intervention FEADER/LEADER. Il précise que la consommation de l'enveloppe ne respecte pas la temporalité attendue d'un programme LEADER et que 80 % de FEADER/LEADER n'incite pas les porteurs de projets à rechercher des cofinancements.

	Enveloppe initiale LEADER	Enveloppe sollicitée au 01/09/16 avec un taux de 80% de FEADER et 100 000 € de plafond/projet
Axe 1 - Circuits courts alimentaires	239 000.00 €	242 400.00 €
Axe 2 - Patrimoines Culture	594 739.39 €	764 586.18 €
Axe 3 - Transition énergétique	441 700.36 €	268 640.00 €
Coopération	47 997.00 €	20 000.00 €
Animation Gestion	441 142.25 €	441 142.25 €
Total	1 764 579.00 €	1 736 768.43 €
Enveloppe qui reste à consommer		<b>27 810.57 €</b>

Les membres du comité de programmation décident de ne pas statuer aujourd'hui sur la diminution du taux LEADER/FEADER mais de se réunir en novembre pour en discuter plus longuement.

Les membres s'accordent sur la nécessité de ne plus passer de nouveaux dossiers en « opportunité » sans avoir plus d'information de la Région et de l'Etat sur les contractualisations à venir (CRDD et Contrat de Ruralité). En effet, déjà 11 porteurs de projets sont en attente et certains depuis décembre 2015.

Ils espèrent pouvoir organiser un comité de programmation le plus rapidement possible pour programmer les dossiers en attente. Sylvain BARREAUD précise que la signature de la convention entre l'ASP, le Conseil Régional et le Pays de Saintonge Romane est toujours en cours. La signature de la convention n'est pas le seul frein à la programmation des dossiers. En effet, Sylvain BARREAUD spécifie que les formulaires de demande de subvention et l'outil de saisie OSIRIS ne sont pas encore fonctionnels.

## Dossiers en opportunité

### 1- Préservation et valorisation des Aqueducs Gallo-romains. Première tranche : aménagement et valorisation des sites de la Grand Font, la Foucherie, le Vallon des Arcs – Communauté d'Agglomération de Saintes

**Maître d'ouvrage :** Communauté d'Agglomération de Saintes

**Partenaires associés :** le comité de Pilotage est constitué :

- Des maires (ou de leurs représentants) des communes concernées ;
- Des services de l'Etat de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
- Des administratifs et techniciens du Pays de Saintonge Romane, de la Communauté d'Agglomération de Saintes, de la Ville de Saintes
- La Société d'Archéologie et d'Histoire de Charente-Maritime
- Le Conseil Régional et le Conseil Départemental

L'Atelier du Patrimoine et l'Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge sont également associés.

**Localisation du projet :** communes de Le Douhet, Vénérand, Fontcouverte, Saintes

**Descriptif du projet :** le tracé d'un ancien Aqueduc Gallo-romain est connu, quasiment dans son intégralité, grâce au travail de fouilles d'analyse et de recherches documentaires conduites par la société d'Archéologie depuis près de 15 ans. La connaissance du monument a été considérablement enrichie par le travail de répertoire et de géo-localisation réalisée en lien avec le Système d'Information Géographique du Pays de Saintonge Romane. Ce travail a renouvelé l'intérêt pour cet édifice et révélé sa très grande qualité : ce monument est exceptionnel et unique parmi les monuments publics antiques pour sa conception, ingénieuse et complexe, son décor, riche et inédit pour un tel monument hydraulique, et son état de conservation pour les galeries souterraines. Tout en contribuant à une meilleure lecture de l'ouvrage, le processus a aussi engendré une fragilisation des structures non réenfouies.

Après plusieurs années de fouilles, la Société d'Archéologie, les communes concernées et l'intercommunalité sont interrogées sur le devenir du monument. Il est indispensable aujourd'hui de le protéger, le préserver et le mettre en valeur afin de le faire partager sans le compromettre.

Cette première tranche du projet comporte l'aménagement et la valorisation touristique de trois sites mis au jour par des fouilles, devenus naturellement lieux de visites et nécessitant de travaux permettant de faciliter l'accès et la compréhension du monument. Les sites concernés sont :

- La Grand Font et la Foucherie, sur la commune de Le Douhet,
- Le Vallon des Arcs sur la commune de Fontcouverte.

Le projet de valorisation de l'aqueduc (réseau principal et réseaux secondaires) est l'occasion de repenser globalement l'ensemble du patrimoine gallo-romain de la Ville et des environs, dans une démarche de médiation harmonieuse et cohérente.

**Objectifs du projet :** valoriser le patrimoine gallo-romain sur l'ensemble du territoire (projet inscrit dans le Schéma de Développement touristique)

Renforcer le lien urbain rural en facilitant la diffusion des publiques touristiques de la ville centre vers d'autres communes du territoire.

Inscrire le projet dans le Schéma Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre (axe St Jacques de Compostelle).

Etoffer l'offre touristique afin de prolonger la durée de séjour sur le territoire. Structurer une offre de randonnée thématique par des boucles locales :

- S'appuyer sur le chemin jacquaire pour valoriser les deux patrimoines ;
- Proposer des promenades familiales aux habitants et aux touristes ;
- Permettre également aux pèlerins du Chemin de St Jacques de Compostelle de rejoindre le patrimoine remarquable du territoire
- Proposer des itinéraires à la carte

**Résultats attendus/ retombées sur le territoire :**

Sauvegarde d'un patrimoine majeur du territoire.

Connaissance, accès du grand public (scolaire, habitants, touristes individuels ou en groupes, etc.) à ce patrimoine.

Enrichissement de la destination touristique.

**Publics visés :**

Habitants du territoire, scolaires, touristes

**Echéance du projet :** 2020

**Plan de Financement prévisionnel :**

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
TRANCHE1 : LE DOUHET-FONTCOUCVERTE/SAINTES	Montant HT	TRANCHE 1	Montant HT
A - Accessibilité et parcours découverte	104 630 €	Programme LEADER (A+B+C)	100 000 €
			180 000 €
B - Mise en tourisme: aménagement paysager et signalétique	142 800 €	Etat (DRAC)	
		Région Nouvelle Aquitaine (CRDD)	100 000 €
C - Communication et signalétique globale	150 000 €	DEPARTEMENT Charente-Maritime	50 000 €
		Communauté d'Agglomération de Saintes	140 000 €
<b>Sous total A+B+C</b>	<b>397 430 €</b>		
D – Confortement du monument	162 170 €	Financement privé	
E – Prestations intellectuelles diverses	57 000 €		69 400 €
F – Travaux annexes et imprévus	22 800 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>639 400 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>639 400 €</b>

**Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°4 (ci-jointe en annexe 1).**

**Les membres du comité de programmation considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER. Les membres ayant le droit de voter ont validé à l'unanimité le projet. Les membres du comité de programmation émettent à l'unanimité un avis défavorable pour un soutien financier sur les autres tranches de travaux et études à venir car ce projet a obtenu le plafond des 100 000 € de FEADER/LEADER maximum possible.**

**Nombre de votants : 15 membres. Monsieur CLASSIQUE, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, ne pouvant voter**

## 2- Randonnée pédestre « Les Balades de Saint Jacques » - Communauté d'Agglomération de Saintes

**Maître d'ouvrage :** Communauté d'Agglomération de Saintes

### **Partenaires associés :**

La Ville de Saintes : mise à disposition de personnel pour l'organisation de la manifestation, prêt de matériel et distribution d'une entrée gratuite pour l'amphithéâtre à chaque participant à la randonnée.

La Ville de Saint Jean d'Angély : organisation de l'accueil au départ de la randonnée de St Jean, le samedi matin, mise à disposition d'un bus navette pour rapatrier les randonneurs, distribution d'entrées gratuites pour la visite de l'Abbaye Royale de Saint Jean d'Angély à chaque participant à la randonnée ; diffusion de la communication sur le secteur de Saint Jean auprès des associations.

L'office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge : réception des inscriptions et point d'information pour les randonneurs, diffusion des informations sur site internet, et autres supports web, etc.

Les communes de Fenioux, Le Douhet et Fontcouverte : mise à disposition de salles et ou espaces aménagés pour les haltes déjeuner et dîner.

L'association des chemins de Saint Jacques : mise à disposition de bénévoles pour assurer le bon déroulement de la manifestation.

**Localisation du projet :** sentier de Saint Jacques de Compostelle entre Saint Jean d'Angely et Saintes.

**Descriptif du projet :** la commission tourisme de la CDA de Saintes a souhaité mettre en place à l'automne 2016 la première édition d'une randonnée autour du Chemin Jacquaire.

Cette randonnée se déroulera sur 2 jours, entre St Jean d'Angély et Saintes, avec étape à le Douhet. Elle sera ponctuée de visites de monuments liés au patrimoine jacquaire, d'intermèdes artistiques et de visites des vestiges de l'Aqueduc Gallo-romain. Ce sera aussi l'occasion d'aller à la rencontre des producteurs fermiers du territoire : la visite d'un domaine viticole dont les vignes bordent le chemin de Saint Jacques sur la commune de Juicq et un repas fermier, proposé par un agriculteur traiteur à l'arrivée de la première étape, sont au programme.

Pour cette première édition, le nombre maximal d'inscriptions a été fixé à 200 personnes par jour. La participation est gratuite pour les – 12 ans.

Des bus navette seront mis à disposition des participants pour rejoindre chaque point de départ de la randonnée, le samedi et le dimanche.

**Objectifs du projet :** ce projet s'inscrit dans une démarche de valorisation conjointe du chemin Jacquaire, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO parmi les biens en série, et de l'Aqueduc gallo-romain, témoignage remarquable de l'époque gallo-romaine sur notre territoire.

Le projet vise à promouvoir le patrimoine naturel et historique du territoire à travers un mode de déplacement doux tel que la randonnée pédestre. C'est une occasion inhabituelle de permettre aux habitants ainsi qu'aux visiteurs de découvrir (ou redécouvrir) ce chemin emblématique parcouru chaque année par des milliers de pèlerins.

Il vise à créer des synergies et conforter des partenariats avec les acteurs locaux et les territoires limitrophes.

**Résultats attendus/retombées sur le territoire :**

Les résultats attendus sur ce projet sont de double nature : du point de vue quantitatif atteindre le maximum des inscriptions, à savoir 200 personnes.

Du point de vue qualitatif, un bon niveau de satisfaction des participants.

- Utilisation ultérieure de l'itinéraire par des habitants et /ou des touristes.

Les retombées pour le territoire seront multiples et à plusieurs niveaux : économiques et commerciales, certes par le fait de générer des flux et contribuer à la structuration de l'offre touristique du territoire mais surtout humaines (« réveil » du lien entre un territoire et sa population locale), territoriales (coopération entre territoires autour d'un projet de développement), patrimoniales (en termes de valorisation et conservation ) ainsi que de professionnalisation (échanges, mutualisation et capitalisation des expériences).

**Publics visés :**

Les habitants et les visiteurs qui profiteraient des « ailes » de saison pour découvrir le territoire.

**Echéance du projet :**

Les samedi 8 et dimanche 9 octobre 2016

**Plan de Financement Prévisionnel (Montant HT)**

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Nature	Montant HT
Animations :			
Artistiques	2 000 €	Programme LEADER (montant HT hors recettes)	7 050 €
Visites guidées	1 000 €		
Organisation d'un repas fermier	1 900€		
Technique/logistique	1 600 €	Autofinancement CDA	2 350 €
Sécurité	500 €	Recettes escomptées sur inscriptions	1 200 €
Logistique	1 600 €		
Communication	2 000 €		
Sous total	10 600 €	Sous total	10 600 €

**Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°4 (ci-jointe en annexe 1). Les membres ont émis un avis défavorable :**

- **9 contre**
- **4 pour**
- **2 abstentions**

**Nombre de votants : 15 membres. Monsieur CLASSIQUE, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, ne pouvant voter.**

Eva-Maria DAUTRY-AUTIN quitte la séance. Nombre de votants suite à ce départ : 15 membres

### 3- Mise en place d'un sentier d'interprétation – Mairie de Villars-les-Bois

**Maître d'ouvrage :** Mairie de Villars-les-Bois

**Partenaires associés :**

- Ensemble des producteurs locaux : Domaine ANDRÉ, Maison BÉGAUD, H. BEGEY et Fils, COMBEAU Karine et GOMBERT Guy
- Association Antenne Nature Loisir et Patrimoine
- Association Arts-Terre
- Association Charente Nature
- Atelier du Patrimoine
- Comité Départemental de Randonnée Pédestre

**Localisation du projet :** Villars-les-Bois

**Descriptif du projet :** le sentier d'interprétation sera constitué de deux circuits de randonnée pédestre, entre 8 et 9 km, mettant en avant différents thèmes. Tout d'abord, les deux circuits auront en commun la mise en avant d'éléments du patrimoine.

Notamment l'église, qui servira de point de départ, mais aussi les lavoirs ou encore les fours à pain. Ensuite, le premier itinéraire, « Circuit des Vignes », reliera l'ensemble varié de nos producteurs viticoles, permettant aux randonneurs de découvrir le travail de la vigne et les produits qui en sont issus. En parcourant ce sentier, ils pourront établir un premier contact avec les producteurs et découvrir leur activité et leurs offres. Puis, le second itinéraire, « Circuit la Nature en Héritage » présentera aux randonneurs la biodiversité présente sur la commune tout en leur apprenant l'utilité et le respect de ces espèces. Enfin, tout au long du parcours seront disposés différents panneaux d'informations sur l'ensemble des thèmes évoqués ci-dessus, racontant l'histoire de Villars-les-Bois et ses différentes richesses. Plusieurs zones seront aménagées pour le confort des promeneurs, comme des aires de pique-nique. Un plan papier sera également proposé afin d'accompagner les randonneurs, sécurisant ainsi les moins expérimentés mais servant aussi de carte de visite pour les producteurs, entreprises et gîtes présents sur la commune et d'outil de communication.

**Objectifs du projet :** ce projet a pour but de mettre en valeur la commune par le biais d'un sentier d'interprétation. En effet, nous souhaitons répondre à deux attentes tout en les rendant complémentaires :

- Premièrement, nous constatons depuis plusieurs années une présence importante de randonneurs sur la commune, principalement du début de l'été jusqu'en automne. La balade nocturne organisée par le Foyer Rural attire également chaque année un nombre croissant de participants. Il y a donc chez ces personnes un intérêt pour la commune, un désir de la découvrir. Le fait de mettre à disposition un parcours officiel, balisé et aménagé répondra à leurs attentes en leur offrant une expérience sécurisée, agréable et riche en découvertes.
- Deuxièmement, nous souhaitons rendre la commune plus attractive et développer son économie locale. La matérialisation de ce sentier d'interprétation, en plus de répondre aux besoins des randonneurs déjà présents, en incitera d'autres à venir parcourir Villars-les-Bois. Il s'agira donc d'un outil majeur pour faire connaître la commune et ce sous différentes approches : patrimoniale, viticole et naturelle. En conséquence, la richesse en matière d'offres de produits de la vigne sera mise en avant et le contact avec les producteurs créé, incitant les promeneurs à les recontacter et à revenir. De plus, cela augmentera la visibilité des gîtes et des entreprises implantés sur la commune.

Enfin, pour continuer dans cette démarche de dynamisation de la commune, le sentier pourra servir de support pour quelques animations plus ou moins régulières. Par exemple, une journée autour des produits de la vigne, où les visiteurs seront invités à parcourir le « Circuit des Vignes » et à rencontrer chaque producteur pour un échange autour de leur activité et une dégustation.

**Résultats attendus / retombées sur le territoire :**

La marche est une activité très répandue car elle est facilement accessible, bonne pour la santé et facteur de multiples découvertes. Grâce à ce sentier d'interprétation, nous nous attendons à attirer plus de randonneurs et de touristes souhaitant explorer la région tout en s'adonnant à un loisir agréable. Ils auront à leur disposition toutes les informations concernant la commune et ses activités, ainsi que la possibilité de rencontrer directement les viticulteurs et les entrepreneurs. Ce sentier facilitera alors la prise de contact et permettra d'augmenter la fréquentation de l'ensemble des entreprises locales.

**Publics visés :**

Du fait que le sentier sera uniquement pédestre, nous visons avant tout les promeneurs, les randonneurs plus ou moins expérimentés et les touristes. Il peut s'agir de personnes locales ou de touristes français comme étrangers, en famille, seuls ou en groupe et de tous âges.

**Echéance du projet :**

Il est prévu que la mise en place organisationnelle et administrative du projet soit terminée fin 2016, pour une mise en œuvre mi- 2017.

**Plan de financement prévisionnel :**

Plan de financement prévisionnel (Montant HT)				
Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)	%
Planimètres	6 366,18	Programme LEADER	61 523,54	65
Panneaux d'interprétation	6 475,68	Autofinancement	19 068,65	20
Aménagement d'aires de repos	12 244,92	Conseil Départemental	14 751,03	15
Frais de port	350,00			
Balisage	4 640,53			
Dépliant papier	1 030,00			
Parking Partie 1 : installation chantier + préparation de la plateforme + traitement parking et cheminement	36 877,58			
Parking Partie 2 : traitement des espaces verts	27 358,33			
<b>Total HT</b>	<b>95 343,22</b>	<b>Total HT</b>	<b>95 343,22</b>	<b>100</b>

Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°4 (ci-jointe en annexe 1). Les membres ont décidé à l'unanimité d'ajourner le projet. Cette décision fait suite aux informations recueillies ce jour-là du Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes au sujet de la possible intervention de celle-ci sur des projets de même nature sur son territoire. En effet, lors de la réunion de la commission développement durable de la CDA de Saintes du 7 septembre dernier, les élus de cette commission ont proposé un accompagnement financier de la CDA sur les boucles retenues dans le schéma des sentiers de randonnée de la Communauté d'Agglomération pour lequel la commune de Villars-les-Bois a été identifiée comme l'une des collectivités pouvant faire l'objet d'un soutien financier.

De ce fait, le comité de programmation a jugé préférable d'attendre de connaître les financements possibles pour ce dossier avant de donner un avis.

Nombre de votants : 15 membres.

#### 4- Démarches préalables à la mise en place d'un Atelier de Transformation Collectif en Saintonge Romane – Pays de Saintonge Romane

**Maître d'ouvrage** : Syndicat mixte du Pays de Saintonge Romane

**Partenaires associés** : les producteurs fermiers

**Localisation du projet** : Pays de Saintonge Romane

**Descriptif du projet** : Le contexte national, la loi d'avenir pour l'agriculture avec notamment les projets alimentaires territoriaux ; l'évolution des besoins et des attentes alimentaires, les évolutions réglementaires possibles sur la maîtrise de la transformation dans le cadre fermier, les initiatives dans d'autres régions illustrent que la question de l'évolution des circuits courts alimentaires est en enjeu important.

En Charente-Maritime c'est une préoccupation partagée par plusieurs opérateurs comme le Conseil Départemental, la chambre d'agriculture de la Charente-Maritime, les acteurs territoriaux ou en filière qui engagent plusieurs démarches.

Le Pays de Saintonge romane, impliqué depuis plus de 10 ans sur ce lien producteur consommateur et sur la place des circuits courts alimentaires et dans le soutien aux investissements via le programme LEADER, est attentif aux évolutions à attendre et à accompagner.

Plusieurs agriculteurs-trices ont fait part de leur volonté, de leurs besoins d'évolutions sur les questions de transformation de leurs produits fermiers en circuits courts pour répondre aux attentes de leurs clients, à la recherche de valeur ajoutée dans leurs entreprises. Ils formulent aussi des évolutions nécessaires pour aller jusqu'à la maîtrise totale de l'ensemble de leur activité « produire/transformer/ vendre en CC ».

Dans ce contexte, le pays veut analyser la mise en place d'un atelier de transformation collectif ATC au regard des perspectives d'évolution des circuits courts alimentaires à son échelle.

Depuis un an, un groupe de 8 agriculteurs et agricultrices portent une réflexion pour la mise en place d'un Atelier de Transformation Collectif (ATC) en Saintonge Romane, il s'agit d'un projet de transformation visant au maximum la valorisation pour les circuits courts, la complémentarité entre produits (viandes et végétaux), la valeur ajoutée. Ce projet est envisagé pour la production Bio et non Bio.

Une réunion entre les élus et les producteurs fermiers a eu lieu le 17 mai 2016 pour échanger sur l'intérêt du projet.

A ce stade de la réflexion, les agriculteurs-trices et les élus identifient que la réussite de la mise en place et du fonctionnement de ce type d'équipement structurant à l'échelle du territoire est complexe. Pour mener à bien cette démarche, le projet se structure en deux étapes :

1. S'approprier les méthodes, outils, références, recherches, expérience de réalisations existantes et pour cela organiser un déplacement à l'automne 2016 pour un groupe de 9 personnes composé d'élus, d'agriculteurs et de techniciens en région Rhône-Alpes (Lyon)
2. Etudier la faisabilité de la création d'un atelier de transformation collectif sur le territoire du Pays de Saintonge Romane par un prestataire extérieur

#### **Objectifs du projet :**

- Organiser un déplacement à l'automne 2016 pour un groupe de 9 personnes composé d'élus, d'agriculteurs et de techniciens en région Rhône-Alpes (Lyon) pour visiter plusieurs équipements avec diverses modalités de fonctionnement. Le déplacement se réalisera en novembre 2016 sur 4 sites de visites et durera 3 jours.

- de lancer une étude de faisabilité pour la création d'un atelier de transformation collectif sur le territoire du Pays de Saintonge Romane. L'objet de l'étude est de :
- analyser la pertinence d'un atelier de transformation sur le territoire (nature des besoins, volume, etc.) ;
  - identifier les acteurs intéressés : en premier lieu les producteurs fermiers du guide « A la découverte des produits et producteurs fermiers » du Pays de Saintonge Romane, les agriculteurs en vente directe (privilégier les producteurs avec des débouchés locaux) et éventuellement les artisans qui s'approvisionnent en local ;
  - définir la gouvernance, le fonctionnement et le cadre juridique ;
  - définir les critères pertinents du lieu d'implantation ;
  - définir les coûts de construction ou de réhabilitation et d'équipement ;
  - définir les perspectives d'évolution (RHD, développement des filières, etc.).

Il est proposé que l'étude soit menée sur le territoire du Pays de Saintonge Romane et élargie aux territoires environnants.

La durée de la mission est estimée à environ 30 jours dont 15 de terrain, incluant temps de rendez-vous et d'animation avec les acteurs locaux.

Le lancement de la consultation est envisagé au mois de décembre 2016, pour un début d'étude en janvier 2017 et une restitution en mars 2017.

**Résultats attendus/ retombées sur le territoire :** développement de l'offre alimentaire locale, création d'emploi et de services, valeur ajoutée, notoriété, sécurisation et pérennisation des filières locales,

**Publics visés :** Les producteurs fermiers du guide du Pays de Saintonge Romane, les agriculteurs, les artisans, les acteurs des circuits courts alimentaires

**Plan de financement :**

- 1) **d'organiser un déplacement à l'automne 2016 pour un groupe de 9 personnes composé d'élus, d'agriculteurs et de techniciens en région Rhône-Alpes (Lyon) pour visiter plusieurs équipements avec diverses modalités de fonctionnement.**

Dépenses pour 9 personnes	Montants en €	Recettes	Montants en €	%
Frais de transport :		FEADER via le programme LEADER (40 % du montant HT)	1 142.40 €	34 %
- Aller-retour Saintes-Bordeaux en voiture				
- Aller-retour Bordeaux-Lyon en avion	1 573.00 €	Participation des 4 producteurs (120 € / producteur)	480.00 €	14 %
- Location d'un véhicule à Lyon				
Frais d'hébergement	920.00 €	Autofinancement	1 730.60 €	52 %
Frais de restauration	810.00 €			
Frais de réception	50.00 €			
<b>Coût total prévisionnel TTC</b>	<b>3 353.00 €</b>	<b>Total prévisionnel TTC</b>	<b>3 353.00 €</b>	<b>100 %</b>

**2) de lancer une étude de faisabilité pour la création d'un atelier de transformation collectif sur le territoire du Pays de Saintonge Romane**

Dépenses	Montants en €	Recettes	Montants en €	%
Etude de faisabilité (30 jours)	24 000.00 €	FEADER via le programme LEADER (40 % du montant HT)	8 000.00 €	33 %
		Autofinancement	16 000.00 €	66 %
<b>Coût total prévisionnel TTC</b>	<b>24 000.00 €</b>	<b>Total prévisionnel TTC</b>	<b>24 000.00 €</b>	<b>100 %</b>

Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche n°1 (ci-jointe en annexe 2).

Les membres du comité de programmation considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER. Les membres ayant le droit de voter ont validé à l'unanimité le projet.

Nombre de votants : 14 membres. Monsieur GRENON, Président du Pays de Saintonge Romane, ne pouvant voter.

**Point financier et questions diverses**

Les membres du comité de programmation ont, à ce jour, émis un avis favorable pour 15 dossiers sur les 17 présentés, ce qui représente 697 705.85 € de FEADER/LEADER et 40 % de l'enveloppe totale.

	Montant FEADER validé en opportunité	% FEADER consommé en opportunité
<b>Axe 1 : circuits courts alimentaires - 239 000 €</b>	45 142.40 €	19%
<b>Axe 2 : Patrimoines et Culture - 594 739,39 €</b>	450 486.18 €	76%
<b>Axe 3 : Transition énergétique - 441 700,36 €</b>	88 640.00 €	20%
<b>Coopération - 47 997 €</b>	0.00 €	0%
<b>Animation - 441 142,25 €</b>	113 437.27 €	26%
<b>Total - 1 764 579 €</b>	697 705.85 €	40%

**Compte-rendu validé par le secrétaire de séance le 03/11/2016**  
**Compte-rendu approuvé par le Président du GAL le 08/11/2016**

## Annexe 1 - Grille de sélection des projets de la fiche n°4



Nom du membre du comité de programmation : .....

Comité de programmation du

Projet :

### Fiche n° 4 : soutenir les projets structurant l'attractivité touristique de notre territoire

Avis de la Commission du Pays de Pays de Saintonge Romane :	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> réservé			
<b>Projet innovant</b>				
Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Plus de dix projets similaires existent déjà sur le territoire du PSR	Moins de dix projets similaires existent sur le territoire du PSR	Moins de quatre projets similaires existent sur le territoire du PSR	Aucun projet similaire n'existe sur le territoire du PSR
<b>Projet met en œuvre une communication attrayante</b>				
Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet ne met en œuvre aucune communication	Le projet met en œuvre une communication habituelle avec au moins deux moyens de communication différents utilisés	Le projet a une communication attrayante avec au moins trois moyens de communication différents utilisés	Le projet a une communication exemplaire avec au moins quatre moyens de communication différents utilisés
<b>Projet coordonné en réseau avec les acteurs du territoire et relayé avec l'office de tourisme de pôle</b>				
Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet n'est pas relayé par l'office de tourisme et ne favorise pas la mise en réseau	Le projet est relayé par l'office de tourisme et favorise la mise en réseau avec au moins deux autres acteurs	Le projet est relayé par l'office de tourisme et favorise la mise en réseau avec au minimum trois autres acteurs	Le projet est relayé par l'office de tourisme et favorise la mise en réseau avec plus de trois autres acteurs
Total de la notation : .....				
Ce projet est sélectionné : <input type="checkbox"/> oui, si 6 points ou plus <input type="checkbox"/> abstention <input type="checkbox"/> ajourné, si besoin de compléments <input type="checkbox"/> non, si moins de 6 points				
Bonification si le projet est en lien avec les autres axes du programme : les Circuits courts alimentaires et/ou la Transition énergétique :    0 % <input type="checkbox"/> 10 % <input type="checkbox"/>				

## Annexe 2 : Grille de sélection des projets de la fiche n°1



Nom et prénom du membre du comité de programmation : .....

Comité de programmation du ..... Projet : .....

Fiche n° 1 : favoriser les échanges autour des pratiques innovantes et en lien avec les attentes des consommateurs

Avis de la Commission du Pays de Saintonge Romane : <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> réservé				
<b>Projet innovant</b>				
Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Plus de dix projets similaires existent déjà sur le territoire du PSR	Moins de dix projets similaires existent sur le territoire du PSR	Moins de quatre projets similaires existent sur le territoire du PSR	Aucun projet similaire n'existe sur le territoire du PSR
<b>Projet rayonnant sur au minimum un EPCI (CDC/CDA)</b>				
Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet n'a pas de dimension intercommunale	Le projet a un rayonnement à l'échelle des communautés de communes et/ou communauté d'agglomération	Le projet a un rayonnement à l'échelle du Pays de Saintonge Romane	Le projet a un rayonnement au-delà du Pays de Saintonge Romane
<b>Projet favorisant la mise en réseau des acteurs</b>				
Notation	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Description	Le projet ne favorise pas la mise en réseau des acteurs ni la mutualisation des moyens	Le projet favorise la mise en réseau avec au moins deux acteurs	Le projet favorise la mise en réseau avec au minimum trois acteurs	Le projet met en réseau de façon exemplaire avec plus de trois acteurs
Total de la notation : .....				
Ce projet est sélectionné : <input type="checkbox"/> oui, si 6 points ou plus <input type="checkbox"/> abstention <input type="checkbox"/> ajourné, si besoin de compléments <input type="checkbox"/> non, si moins de 6 points				